

Table

Préface de Mme Christiane Taubira, garde des Sceaux	11
Liste des principales abréviations	15
Introduction	17
L'office du juge, une question refoulée	17
Chapitre 1 – L'office du juge, au cœur des transformations démocratiques	27
Le juge comme recours	28
Construire une offre de justice en amont	43
Chapitre 2 – L'office jurisprudentiel	53
Dire le droit d'une manière explicite en tenant compte de ce qui a été décidé précédemment par les autres juges nationaux ou européens	54
La construction d'une jurisprudence concrète	73
Chapitre 3 – L'office processuel	79
Traiter les litiges de manière humaine, efficace et équitable	80
Une œuvre juridictionnelle collective	100
Chapitre 4 – L'office tutélaire	107
Protéger les personnes fragilisées... ..	107
... qui ne résolvent pas elles-mêmes leurs différends ou qui ne bénéficient pas du soutien naturel des leurs ni d'une protection sociale efficace et acceptée	123

Chapitre 5 – L'office sanctionnateur	135
Sanctionner et punir les infractions en veillant à ce que le condamné soit réintégré dans la société à l'issue de sa peine et qu'il ne présente plus de danger excessif pour elle	136
Retrouver la visibilité de la justice et la lisibilité de la peine	160
Chapitre 6 – L'office libéral	165
Garantir les libertés fondamentales à toute personne, notamment suspectée, détenue, retenue ou hospitalisée contre son gré	165
Consolider cet office	171
Chapitre 7 – L'office de vérité	177
Le modèle français de l'office de vérité	179
Les évolutions de l'office de vérité	193
Chapitre 8 – L'appel, sanction de l'office du juge	211
L'appel civil doit former un point d'équilibre entre protection des droits individuels et satisfaction de l'intérêt général	213
Le déséquilibre introduit par la dévolution absolue de l'appel	217
L'appel comme sanction de l'office du premier juge	225
Chapitre 9 – L'office du procureur	233
Une autorité chargée de la conduite de l'action publique	235
Office délégué et office substitué :	
la double source de l'autorité du procureur	242
Verticalisation ou décentralisation des parquets ?	248
Une extension récente de l'office du procureur ?	251
Le procureur : une autorité judiciaire locale	257
Réinventer la place du procureur au XXI ^e siècle	261
Chapitre 10 – L'autorité et la prudence, et après ?	265
Les composantes de l'autorité du juge	270
La prudence	279
Un appel à garanties	283
Conclusion – Un changement par la culture plus que par des mesures	285
Des transformations profondes	286
Assurer le changement	288
Changement par la loi, changement par les mœurs	291
Réintroduire l'autorité et la prudence dans la réforme	294
Remerciements	297
Biographie des auteurs	299